



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cancer & travail

Enjeux, actions et perspectives



Nous devons nous mobiliser collectivement pour faire face à l'enjeu immense que représente l'impact d'un diagnostic de cancer sur la vie, y compris professionnelle, mais aussi sur le bon fonctionnement des entreprises et de toutes les organisations.



Agence d'expertise sanitaire et scientifique en cancérologie de l'État, l'Institut national du cancer a pour mission de coordonner la politique de lutte contre les cancers afin d'en réduire le nombre et d'en limiter l'impact sur la vie de nos concitoyens et sur notre pays dans son ensemble. Limiter les impacts de la maladie c'est, bien sûr, contribuer à améliorer la qualité de vie des personnes touchées par le cancer. C'est aussi lever les tabous, notamment dans la sphère professionnelle.

L'Institut s'est, depuis plusieurs années, emparé de la question du cancer au travail, en mobilisant l'ensemble des parties prenantes et en inscrivant des objectifs précis dans le troisième Plan cancer et, plus encore, dans la Stratégie décennale de lutte contre les cancers. Notre charte d'engagements « Cancer & Emploi » et le Club d'entreprises, que nous avons mis en place pour avancer et améliorer la situation des salariés malades ou qui l'ont été, en sont les meilleurs exemples. Ils contribuent chaque jour un peu plus à faire bouger les lignes.

De nombreuses voies de progrès restent encore à explorer pour favoriser le maintien et le retour en emploi des personnes malades : dans l'adaptation des organisations, dans l'assouplissement des dispositifs d'accompagnement existants, ou encore dans la promotion de la santé en entreprise. C'est pourquoi, l'Institut soutient aujourd'hui de nouvelles actions innovantes et qui, nous l'espérons, nous aideront à changer la donne.

La récente crise sanitaire nous a imposé une plus grande agilité dans nos modes organisationnels. Il nous appartient aujourd'hui de saisir cette opportunité pour assurer à tous un parcours professionnel sécurisé et de nature à faciliter le rétablissement.



Pr Norbert Ifrah,
président de l'Institut national du cancer

Thierry Breton,
directeur général de l'Institut national du cancer

Cancer et travail, quels enjeux ?

Avec 40 % de personnes en activité au moment de l'annonce du diagnostic, le cancer survient régulièrement dans la vie professionnelle. L'amélioration de sa prise en compte constitue aujourd'hui un véritable enjeu de société qui nécessite une mobilisation collective.

Cancer et travail, une conciliation difficile

Malgré les nombreux progrès réalisés en matière d'administration des traitements et l'amélioration de la survie, conjuguer maladie et activité professionnelle constitue toujours un défi d'envergure. D'autant plus que la prise en compte du cancer dans l'entreprise reste encore largement à construire. La peur d'évoquer la maladie, le manque de moyens, la méconnaissance des dispositifs existants sont autant d'obstacles qui contribuent à une dégradation quasi systématique de la situation professionnelle des personnes, pendant, mais aussi, souvent, après la maladie.

Cancer et travail: mettre fin à la double peine

Lorsque l'on est en activité, le diagnostic du cancer est souvent synonyme de bouleversements : à la dégradation de la santé s'ajoute, en effet, fréquemment celle de la situation professionnelle. Une conséquence d'autant plus dommageable que les personnes les plus fragiles sur le marché de l'emploi sont aussi les plus vulnérables face à la maladie. Fréquents, les pertes ou les changements d'emploi interviennent majoritairement dans les deux ans suivant le diagnostic. Cinq ans après le diagnostic, seules un peu plus de la moitié des personnes touchées par le cancer auront gardé le même emploi*. Ces difficultés touchent principalement les jeunes et les seniors, les personnes les moins diplômées et les travailleurs précaires.

20%

des personnes entre 18 et 54 ans, en emploi au moment du diagnostic, ne travaillent plus cinq ans après*.

4 millions

de personnes vivent avec ou après un cancer*.

Pour les salariés, des conséquences économiques et sociales importantes

Au-delà des incidences économiques évidentes, les difficultés professionnelles ont aussi un retentissement psychologique important pour les personnes malades. Facteur de lien social, d'épanouissement et de reconnaissance, le maintien en emploi, lorsqu'il est souhaité par le salarié et bien géré par l'entreprise, s'avère un puissant vecteur d'amélioration de la qualité et d'équilibre de vie des malades, les sécurise financièrement, et participe au processus de rétablissement.

Pour les entreprises, concilier réalité opérationnelle et prise en compte de la fragilité du salarié malade

Pour les entreprises, le maintien et le retour en emploi des personnes atteintes de cancer peuvent constituer une équation délicate. Elle nécessite d'adapter l'organisation aux besoins et à l'état de santé des salariés impactés tout en maintenant des conditions optimales de performance. Mais sa résolution, essentielle pour les salariés, constitue aussi, pour l'entreprise, le meilleur moyen de préserver son capital d'expertises et de compétences.

L'EMPLOI, UNE PLACE IMPORTANTE DANS LA STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LES CANCERS

Améliorer la prise en compte du cancer dans l'univers professionnel est une des priorités de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030. Sept actions ont été lancées, articulées autour de deux objectifs clés de la stratégie : « Faire du maintien dans l'emploi un objectif du parcours » et « Prendre ensemble le virage préventif ». Elles visent à développer la connaissance de la problématique cancer et emploi, mieux informer sur les dispositifs d'accompagnement existants, favoriser l'engagement des entreprises et susciter l'émergence de nouvelles voies de progrès.

63,5%

des personnes souffrent de séquelles liées à la maladie ou aux traitements cinq ans après*.

21%

des travailleurs salariés ont connu des difficultés dans la poursuite de leur carrière professionnelle**.

* Enquête VICAN5 « La vie cinq ans après un diagnostic de cancer », INCa et Inserm, juin 2018.

** 7^e rapport de l'Observatoire sociétal des cancers, Ligue contre le cancer, 2018.

Améliorer l'accompagnement des salariés touchés par un cancer

Fidèle à ses priorités stratégiques et à son engagement, l'Institut national du cancer (INCa) s'emploie depuis de nombreuses années à encourager et à aider concrètement les entreprises à mieux accompagner leurs collaborateurs frappés par la maladie. Zoom sur quelques actions.

Charte « Cancer & Emploi » : 11 engagements opérationnels

La charte des « 11 engagements pour améliorer l'accompagnement des salariés touchés par un cancer et promouvoir la santé » a été pensée et élaborée par des entreprises. Articulée autour de principes clés et d'actions très concrètes, elle a pour objet d'inciter et d'aider les entreprises à mettre en place une démarche de maintien et de retour en emploi des collaborateurs atteints de cancer.

Club des entreprises: un espace d'échange et de partage

Né en 2015 du partenariat entre l'Institut, l'Association nationale des directeurs des ressources humaines (ANDRH) et le réseau d'Agences nationales et régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Anact-Aract), le Club des entreprises « Cancer et emploi » est un espace d'échange de bonnes pratiques et d'expériences. Il se réunit deux fois par an. Des chercheurs en sciences humaines et sociales sont régulièrement conviés à présenter leurs travaux pour nourrir les débats.

Une cartographie des dispositifs d'aide

L'Institut a réalisé une cartographie de la soixantaine d'aides et dispositifs de retour et de maintien en emploi mis à disposition des travailleurs et des organisations. Elle vise à faciliter l'information des entreprises signataires de la charte.



Plus de **60 entreprises** se sont déjà engagées en signant la charte « Cancer & Emploi » représentant **1,6 million de salariés.**

Des ateliers et journées d'information pour comprendre les enjeux

Des ateliers de travail sont régulièrement organisés par l'Institut pour répondre à des problématiques précises identifiées par les entreprises signataires de la charte. Ils ont déjà donné lieu à la publication de trois guides pratiques: « Mots et attitudes face à la maladie », « 5 récits à destination des managers », « Cancer et emploi: évaluer ses actions ». Des journées d'information sur le cancer et ses répercussions en entreprise sont également proposées aux signataires de la charte pour les aider à mieux comprendre la maladie et ses conséquences sur la vie professionnelle et l'organisation du travail.

Une boîte à outils pour soutenir les actions des entreprises

Une boîte à outils, digitale et papier, est mise à la disposition des entreprises, sur le site Internet de l'Institut, pour les aider à mettre en place leurs actions de pédagogie, de prévention, de dépistage et d'accompagnement des travailleurs atteints de cancer. Elle rassemble de courtes vidéos, des affiches, des documentations ainsi qu'un quiz. S'y ajoutent un outil web dédié aux dépistages ainsi qu'un mini site sur le dépistage du cancer du sein.

FAVORISER LE RECOURS AUX DISPOSITIFS D'AIDE EXISTANTS

L'Institut a souhaité identifier les freins limitant l'utilisation du Temps partiel thérapeutique (TPT) et de la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Une enquête* a été confiée à l'Institut BVA. Il en ressort un manque profond d'information et d'accompagnement, tant du côté des entreprises que des salariés. Des groupes de travail ont été constitués pour réfléchir aux moyens d'améliorer l'adéquation de ces dispositifs avec les besoins des entreprises et des salariés.

* Enquête quantitative BVA « Dispositifs d'aide pour les personnes atteintes de cancer en activité », réalisée entre le 13 avril et le 14 mai 2022.



Il est essentiel d'agir pour faire évoluer la perception des maladies, et notamment du cancer, dans le milieu professionnel.

L'humain est au cœur de l'activité de Start People. C'est pourquoi, nous nous sommes fixé comme objectifs de mieux accompagner les salariés concernés, de leur proposer des conditions de travail améliorées, de sensibiliser et former les managers, et, plus largement, de prévoir des mesures de maintien ou de reprise du travail. La signature de la charte nous permet de formaliser ces engagements et de libérer la parole autour de la maladie. »

Mariana Lemercier, directrice des ressources humaines de Start People

Explorer de nouvelles pistes pour mieux concilier cancer et travail

Parce que de l'innovation naît souvent le progrès, l'Institut national du cancer a à cœur de soutenir les actions innovantes menées par les différents acteurs œuvrant à la sécurisation du parcours professionnel des actifs touchés par le cancer.

Accompagner au mieux les travailleurs non salariés

L'Institut a conclu un accord cadre avec la Fédération nationale « Cancer Aide info réseau entrepreneur » (CAIRE). Cette fédération, qui regroupe l'ensemble des associations CAIRE départementales, s'est donné pour mission d'accompagner les travailleurs indépendants malades dans leur parcours professionnel et de porter leur voix auprès des acteurs de leur écosystème. L'accord prévoit le versement d'une subvention et le développement, sur quatre ans, d'un programme d'actions.

Soutenir les expérimentations menées par Le Nouvel Institut

L'Institut national du cancer a apporté son soutien financier au projet « Travail et cancer du sein dans les entreprises et les organisations » porté par Le Nouvel Institut. Destiné à innover dans le champ du maintien dans l'emploi, ce projet associe entreprises, institutions, chercheurs et organisations syndicales. Axé sur le paradigme du travail constructeur de santé, il repose sur l'expérimentation, en environnement réel, d'actions juridiques ou organisationnelles innovantes.



Concilier cancer et travail, c'est trouver l'équilibre optimal entre la préservation de la santé du salarié atteint de cancer et l'atteinte des objectifs d'un collectif de travail.

C'est pourquoi, avant de recourir aux aides mises en place dans le cadre des politiques publiques, nous réunissons toutes les parties prenantes concernées (médecine du travail, ressources humaines, managers, collaborateurs) pour réfléchir aux leviers internes mobilisables au service du salarié atteint d'un cancer et de son unité. Cette démarche nous permet d'articuler au mieux les aides existantes avec nos propres dispositifs.

— **Brigitte Le Guilcher**, responsable conduite du changement, cellule innovation sociale à l'Institut de Radioprotection et Sécurité Nucléaire

Imaginer de nouvelles voies pour changer le regard du monde professionnel sur le cancer

Pour encourager les expérimentations innovantes, l'Institut a lancé, en mai 2021, un appel à projets « Cancer & emploi » destiné à tous les acteurs désirant œuvrer pour changer le regard sur le cancer en entreprise, limiter les conséquences de la maladie sur les trajectoires professionnelles et, au-delà, reconnaître les vertus thérapeutiques du travail. Vingt projets ont été présentés et neuf ont été retenus et soutenus pour un financement global de près de 500 000 euros. Ils visent principalement à une meilleure coordination entre les acteurs du parcours de soins et ceux du monde du travail.

Saisir les opportunités apportées par les évolutions de la société

La crise sanitaire du Covid-19 a largement rebattu les cartes de l'organisation du travail en entreprise. Symbolisée par un développement massif du télétravail, cette nouvelle agilité dans l'aménagement des conditions de travail constitue, pour l'Institut et ses partenaires, une formidable opportunité d'imaginer et d'expérimenter de nouveaux schémas favorisant le maintien en emploi des personnes atteintes de cancer.

15 %

des entreprises sont ou ont déjà été confrontées à au moins un cas de collaborateur atteint de cancer*.

36 %

des entreprises pensent, néanmoins, ne pas être au courant de tous les cas de cancer dans l'entreprise*.

* Enquête quantitative BVA « Dispositifs d'aide pour les personnes atteintes de cancer en activité », réalisée entre le 13 avril et le 14 mai 2022.



La Mutuelle Générale a souhaité offrir un point de relais à tous les collaborateurs confrontés à la maladie, ainsi qu'à leurs managers et collègues.

C'est ainsi que j'ai été nommée référente « Cancer et Affection Longue Durée », dans le prolongement de la signature de la charte « Cancer & Emploi ». Un guide reprenant toutes les informations administratives et financières utiles a également été édité. Parallèlement, un important travail d'accompagnement et de sensibilisation au retour à l'emploi est mené. Nous prévoyons aussi d'intensifier les actions visant à libérer la parole car, cela tient de l'évidence, mais l'entreprise ne peut aider que si elle est informée.

— **Virginie Mary**, responsable innovation sociale, qualité de vie au travail et référent cancer à La Mutuelle Générale

Et demain : l'entreprise nouveau lieu de promotion de la santé ?

Pilier de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030, la prévention est un axe important de la charte « Cancer & Emploi » de l'Institut. Reste que, si la nécessité de veiller à la santé des salariés fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus, des entreprises peinent encore à s'emparer des questions de prévention. Selon une récente étude* seules 48 % s'estiment légitimes à s'engager sur le sujet. Il en résulte que plus d'un salarié sur deux se déclare insuffisamment informé sur les moyens de réduire les risques de cancer ou sur les conséquences professionnelles de la maladie.

L'entreprise a un rôle essentiel à jouer et peut apporter beaucoup à l'effort de prévention que nous devons collectivement faire. C'est d'autant plus nécessaire que c'est surtout par la prévention que nous parviendrons à réduire le poids des cancers dans notre pays. À condition que, loin des injonctions, la communication des entreprises soit positive et dynamique. Face aux inévitables interrogations posées par l'évocation de comportements relevant de la sphère intime (alimentation, activités physiques, consommation d'alcool, par exemple), la signature de la charte « Cancer & Emploi » de l'Institut est un moyen simple de disposer de pistes d'actions concrètes, éprouvées sur le terrain.

* Enquête BVA « Besoins et attentes en matière de prévention dans le monde professionnel » : enquête qualitative réalisée entre le 11 octobre et le 9 novembre 2021 et enquête quantitative réalisée entre le 3 février et 7 mars 2022.



L'Agence de services et de paiement (ASP) accorde une place essentielle à la qualité de vie au travail et à la santé de son personnel.

Elle se mobilise à la fois pour sensibiliser ses agents à l'importance des dépistages du cancer et pour accompagner ceux touchés par la maladie. Pour cela, l'ASP peut s'appuyer sur son partenariat de longue date avec la Ligue contre le cancer. Également membre du Club des entreprises de l'Institut national du cancer, elle bénéficie de l'expertise de cette structure reconnue et de l'expérience des autres adhérents. Autant de relations privilégiées que l'ASP compte inscrire dans la durée.

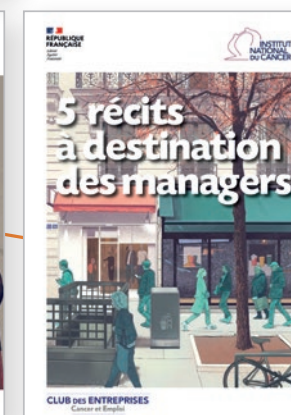
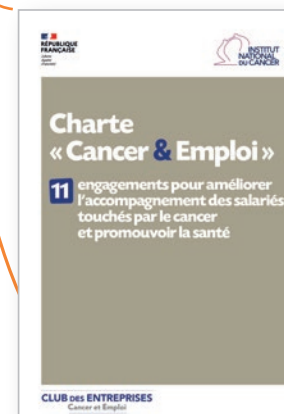
Stéphane Le Moing, président-directeur général de l'Agence de services et de paiement

Pour aller plus loin...

Sur le site Internet de l'Institut

- e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Cancer-et-emploi
- Enquête VICAN5 « La vie cinq ans après un diagnostic de cancer », juin 2018
- La boîte à outils pour les entreprises
- Les partenaires et leurs initiatives

Les publications à télécharger



Cancer et travail : enjeux, actions et perspectives - Édition 2022
Édité par l'Institut national du cancer (INCa). Tous droits réservés –
– Siren 185 512 777 – ISBN : 978-2-37219-958-2 – ISBN net : 978-2-37219-959-9
Conception et réalisation : **WAT** - agencewat.com 2210-03844.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Vous souhaitez en savoir plus
et adhérer à la démarche « Cancer et emploi » ?**

**Contactez-nous :
directiongenerale@institutcancer.fr**

Pour plus d'informations
e-cancer.fr

Institut national du cancer
52, avenue André Morizet
92100 Boulogne-Billancourt
France

Tél. : +33 (1) 41 10 50 00
diffusion@institutcancer.fr

